

Mairie

07630 LE BEAGE

☎ : 04 75 38 86 69

Fax : 08 25 27 41 66

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

L'édition 2010 est reconduite pour les participants au parcours tout-terrain et randonnées encadrées comme l'année précédente. L'ensemble des participants sera récompensé.

Sur cet objectif et dès à présent, nous souhaitons que vous nous fassiez part de vos idées, de vos suggestions et pour cela nous vous invitons à utiliser l'adresse mail de l'association :

comite@lebeage.org

Le site Internet de l'association reste également une source d'informations qui sera maintenue à jour en tant que de besoin. Voici l'adresse :

www.lebeage.org

Parcours tout-terrain :

Différentes zones seront mises à disposition afin de permettre à chacun de se mesurer sur un parcours bien défini à l'avance, avec différents niveaux de difficulté : montée, bascule, borbier, pierrier, dévers, etc. ... De nouvelles zones seront créées, les « pièges » seront atténués, la sécurité sera renforcée.

Randonnées encadrées :

Plusieurs départs seront proposés le samedi et le dimanche matin, depuis la cabane des entrées au salon.

Zones quaders :

Une zone délimitée sera réservée aux propriétaires de quads, afin de proposer des démonstrations et des animations à notre public, chaque année plus nombreux. Une ballade encadrée sera organisée sur les hauteurs du site du 4x4 (une vue imprenable garantie)

L'assurance de votre 4x4 ou quad devrait convenir pour ces activités, qui ne feront l'objet d'aucun classement, à condition que votre assureur stipule clairement que vous êtes couverts pour cette manifestation. Une simple copie de votre attestation d'assurance devrait nous suffire. Nous vous invitons tout de même à être très vigilants vis-à-vis de vos contrats respectifs.

En partenariat avec le conseil général de l'ardèche, un protocole expérimental sera testé cette année afin de sensibiliser les participants au respect de l'environnement. Plus particulièrement dans les secteurs humides et sensibles et d'intégrer les notions liées au développement durable en matière de gestion des déchets et d'économie d'énergie.

Le CODEVER, partenaire du salon 2010, nous apportera aussi toutes ses compétences et son expérience avec son label CodeverAttitude et l'organisation de journées des chemins.

Nous vous remercions aussi grandement pour la confiance (qui pour certains d'entre vous existe depuis les premières éditions), le spectacle et le fair-play dont vous faites preuve afin que ce spectacle se déroule dans le meilleur esprit.

Pour le comité des fêtes, Les coprésidents